

## Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 17 juillet 2014

**Présents** : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Catherine LACAZE, Christophe DARIO, André GILES, Jérôme POUZERGUES, Evelyne CONQUET, Claude CONQUET, Olivier VIALETTE.

**Excusés** : Joseline COURNEDE ; Patrick TOULET ; Michel MAROT

**Secrétaire de séance** : Claude CONQUET

### Ordre du jour

Le compte-rendu du précédent conseil du 18 juin 2014 est adopté à l'unanimité des présents.

**Fonds de Péréquation des ressources communales et intercommunales** : 3 592 €uros sont alloués à la commune de CREMPS. Le Conseil municipal décide de garder ces fonds sur la commune à l'unanimité et autorise Madame le Maire à signer cette décision.

**Projet de construction d'une maison en bois au Mas de Not** : M. HYMBERT a fait une demande d'information à la Mairie en joignant 2 photos du projet. Maison en bois avec toit plat bac acier. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sous réserve que la maison soit pourvue d'un toit traditionnel (tuiles) à 2 ou 4 pentes (par respect des maisons environnantes). Madame le Maire sollicite un rendez-vous avec M. Hymbert pour lui faire part de cette décision.

**Etude des devis équipements vestimentaires employé communal** : La Mairie dispose de 3 devis comprenant 4 articles (combinaison, chaussures, veste et pantalon) qui sont les suivants : 177,25 €uros chez Gamm Vert Limogne, 189,68 €uros à la SOTEX à Cahors et 197,66 €uros chez CCL à Cahors. Le conseil municipal vote à l'unanimité pour valider le devis de Gamm Vert soit un montant de 177,25 €uros.

**Point sur le schéma de signalisation des professionnels** : 4 demandes représentant 12 panneaux ont été effectuées sur la commune : 3 pour Conserves FABIE, 2 pour les gîtes Sembélou, 3 pour les chambres d'hôtes Liberté et 4 pour la scierie Castelnau. Le coût représente 1 200 €uros pour les professionnels (soit 100 € le panneau) et 2 000 €uros pour la commune.

**Signalisation du défibrillateur** : Pose de flèches vertes pour signalisation et positionnement du défibrillateur. L'agent communal les posera. Les emplacements retenus sont : Dans le bourg au niveau du panneau de la Communauté de communes,

marronnier situé sur la place, et aux entrées du village : route de Cahors et route de Lalbenque.

**Subvention de la réserve parlementaire** : 8 000 €uros ont été accordés pour la salle intergénérationnelle et la salle socioculturelle.

**Point Quercy Energies dans le cadre du dispositif Conseil en Energie Partagé (CEP)**  
: Quercy Energies a remis 2 rapports :

Premier diagnostic sur les performances énergétiques de la salle-socioculturelle actuelle. Ce rapport sera étudié lors d'une prochaine réunion.

Le second sur le renouvellement des radiateurs électriques salle du conseil Municipal : Prévoir l'achat de 2 radiateurs radiants avec thermostat (chauffe rapide).

**Désignation responsables des bâtiments communaux (Eglise, logements locatifs, Salle-socioculturelle, Mairie)** : Cathy LACAZE et Christophe DARIO se sont portés volontaires, sous la responsabilité de Nathalie RICARD.

**Désignation de 4 délégués aux commissions thématiques du Parc naturel régional des Causses du Quercy** : commission Environnement et Energie ; Commission économie ; Commission Vies des territoires ; Commission Aménagement et Urbanisme : Joseline COURNEDE sera à la Vie des territoires, Claude CONQUET à l'économie et Michel MAROT à l'Aménagement et l'Urbanisme.

**Programmation des <Veillées du Parc Naturel régional des Causses du Quercy** : 4 thèmes : La Laine du Causse, une richesse retrouvée ; Les lacs des causses du Quercy ; Cuisiner des produits locaux ; les objets contemporains dans le paysage : La commune de CREMPS posera sa candidature pour Les lacs des Causses du Quercy.

**Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état**: Motion approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal. Une délibération sera prise.

**Centre Hospitalier Jean Coulon (Gourdon) : Arrêt au 31/12/2014 de la coordination du marché département des extincteurs et matériels de lutte contre l'incendie** : La décision a été prise par le Conseil Municipal de solliciter la Communauté de Communes pour lancer l'appel d'offre.

**Elaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) :** Ce travail sera réalisé à la rentrée après avoir demandé conseils et aide auprès de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque.

**Le Parc Naturel régional des Causses du Quercy sollicite la commune de Cremps pour la participation au <Jour de la Nuit> le Samedi 30 septembre :** Le conseil municipal donne son accord pour participer à partir de 22h.

### **Questions diverses**

**Redevance des Ordures Ménagères :** Richard DURIEUX souhaite que son habitation soit classée en résidence secondaire : Le Conseil Municipal donne son accord pour 2015.

**Ouverture de l'église :** Actuellement l'église est ouverte le dimanche par Monique POUZERGUES. Madame DARIO se propose, bénévolement, d'ouvrir l'église tous les jours. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'ouverture quotidienne et toute l'année de 10h à 17h (suivant les disponibilités). Monique POUZERGUES, Christiane DARIO et Jeannette SEMBEL s'organiseront entre elles.

**Ecole publique de Lalbenque :** Prévision effectifs rentrée 2014-2015 : Maternelle : 96 enfants (y compris les 2 ans) ; Élémentaires : 175 élèves ont été recensés sur 7 classes.

**MARPA Lalbenque et Montdoumerc :** Rapports financiers 2013 :

Montdoumerc : - 47 482 € ; Lalbenque : - 43 466 €. La situation est critique. Prévisions budgétaires 2014 : hausse des tarifs de 10% pour 2014 (sauf pour le portage de repas) ; majoration des charges mutualisées mensuelles à 15 €. Loyers, hausse légale de l'IRL soit 0.69 %. Le Budget 2014 pour la Marpa de Lalbenque est présenté en équilibre et celui de Montdoumerc est présenté excédentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H30.